



CONSULAT DU BURKINA FASO DE NICE

La lettre du consulat

N°33 -
Décembre 2012

Le mot du consul

LA RUEE VERS L'OR ?

Il y a près de 20 ans, dans mon ouvrage « *De la Haute Volta au Burkina Faso : tradition et modernité au pays des hommes intègres* », je chiffrais la production d'or du Burkina à 3.4 Tonnes par an. Pas de quoi révolutionner le PIB du pays.

Aujourd'hui, le Burkina s'est hissé à la 4^e place en Afrique avec une prévision de 42 T. en 2012. Certes il est bien loin derrière l'Afrique du Sud avec ses 270 T. par an, mais tout de même, quelle progression !

Contrairement à d'autres pays où les gisements sont concentrés géographiquement, au Burkina les mines d'or sont situées dans quasiment toutes les régions. Il existe déjà six mines industrielles : Mana, Youga, Kalaska, Taparko, Belahouro et la dernière en date (2010) : Essakane, dans la région du Nord Est. Cette dernière, opérée par le Canadien Iamgold produit 10T. par an et devrait receler des réserves d'environ 120 T. A terme, cette mine censée représenter un investissement de 300 millions d'euros, devrait rapporter à l'Etat burkinabè plus de 45 millions d'euros par an en taxes, impôts et royalties. A cette manne s'ajoutent des retombées importantes dans le domaine de l'emploi : 2 500 personnes devraient contribuer à la construction de la mine et 800 à son exploitation (dont 95% de Burkinabè).

La mine de Sabcé, située au centre-Nord du pays à une petite centaine de kilomètres de Ouagadougou semble prometteuse : les prévisions font état de 34 T. en 7ans, ce qui représente près de 30 millions d'euros !

Le cours actuel de l'or, considéré comme une valeur refuge en ces temps incertains, a même conduit les autorités à lancer un appel d'offres pour la réouverture de l'ancienne mine de Poura, fermée depuis la fin des années 1990 pour cause de faible rentabilité.

A ce jour, ce sont plus de 600 permis de recherche qui ont été délivrés à des opérateurs issus du monde entier : canadiens, sud-africains, australiens, britanniques, américains.

Parallèlement à ces exploitations minières effectuées sur une grande échelle, un autre type d'extraction de l'or, traditionnel et ancestral, l'orpaillage s'est également développé à Batié, Bouéré, Bouroum, Legmoïn...

Pour un pays réputé pauvre, comme le Burkina Faso, ce nouvel eldorado attire les convoitises, tant des grands groupes étrangers que de la population locale, peu habituée à cette nouvelle richesse. Mais, comme ce fut le cas ailleurs dans le monde, la découverte massive de nouvelles ressources ne s'est pas effectuée sans contraintes et sans conséquences.

1 **Consulat du Burkina Faso de Nice**
49 avenue du Loup
06 280 Villeneuve-Loubet
Tel 04 93 20 22 11
Courriel : consulburkina06@wanadoo.fr

Site internet du consulat
<http://www.burkinafaso-cotedazur.org>
Courriel : burkinafaso.cotedazur@gmail.com

La mise en exploitation des mines, qu'elles soient industrielles ou traditionnelles, a entraîné des conséquences économiques, environnementales, sociales et religieuses difficiles à évaluer avec précision.

Il est incontestable que l'attribution de concessions de superficies importantes s'est parfois faite au détriment de villages qui y étaient implantés depuis des temps immémoriaux ; ces attributions de terres à des multinationales a parfois eu pour conséquence des protestations véhémentes des populations locales. D'autant plus que ces mines étaient parfois situées dans des bois sacrés. Le patrimoine séculaire s'en est trouvé agressé.

Au plan social, le « **fièvre de l'or** » a fait perdre des repères à bien des Burkinabè, hommes, femmes, enfants, jeunes, qui ont cédé au mirage de l'or et à l'espoir d'une vie meilleure. Le prix des logements dans les zones aurifères a augmenté de façon vertigineuse ; la prostitution a suivi l'argent facile ; les éboulements de mines artisanales ont entraîné de nombreux décès, malgré l'interdiction des autorités de les exploiter pendant la période de l' « hivernage », car les sols sont trop meubles.

Les exploitations minières, surtout l'orpaillage ont souvent entraîné la pollution des rivières et des nappes phréatiques, à cause du mercure et du cyanure, et la déforestation s'est accélérée.

Les autorités burkinabè ont lancé des campagnes de sensibilisation auprès des populations pour les inciter à se comporter en citoyens responsables et ont exigé des grands groupes qu'ils se conforment aux standards internationaux en matière d'environnement.

La question est aujourd'hui pour le Burkina Faso, comme il a commencé à le faire, à diminuer l'impact négatif de l'exploitation de l'or, de revoir le code minier dans une optique plus favorable au pays au plan des taxes et autres royalties qui lui sont payées et de faire en sorte que cet afflux de richesse soit équitablement redistribué aux Burkinabè.

Mais prenons garde à ne pas passer d'une vision misérabiliste du Burkina Faso à celle exagérément optimiste d'un nouveau Far West. Certes ces nouvelles ressources sont les bienvenues dans un pays encore classé parmi les plus pauvres de la planète ; mais continuons à encourager les associations et les bailleurs de fonds à continuer leur travail, ne serait-ce que pour aider les populations locales à palier certains effets négatifs de cette « fièvre de l'or » et à contribuer au développement de régions que cette manne providentielle n'a pas touché.

Je profite de cette fin d'année pour souhaiter à tous les Burkinabè et leurs amis de joyeuses fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année.

Marc Aicardi de Saint-Paul
Chevalier de l'Ordre National

AGENDA DU CONSUL

- *Juillet 2012.*

4 juillet 2012. Le Consulat de Nice a organisé, en coordination avec l'Ambassade à Paris, le scrutin des Burkinabè de la circonscription, destiné à élire leurs représentants à l'étranger.

3 juillet 2012. Le Consul a participé à un dîner de l'Association " [A Petits Pas](#) " à Théoule.

- *Août 2012.*

4 août 2012. Le Consul s'est rendu au dîner des Maires et des villes jumelles à l'invitation de monsieur Jean-Pierre Leleux, Sénateur-Maire de Grasse, en présence de monsieur Dari Somé maire de Legmoin au Burkina Faso.

- *Septembre 2012*

22 septembre 2012. Le Consul était présent à la soirée organisée par l'association [La Mâtine](#) à Cagnes-sur-Mer

- **Octobre 2012.**
 - 19/20 octobre 2012.** Le Consul a représenté l'UCHF à la réunion annuelle de la FUECH (*Fédération Européenne des Consul Honoraires*) à Berlin et à celle du Corps Consulaire allemand qui s'est déroulé à l'Ambassade de Suisse.
 - 13 octobre 2012.** Le Consul a participé à un Conseil d'Administration de l'UCHF à Paris
 - 10 octobre 2012.** Le Consul Marc Aicardi de Saint-Paul était l'invité à Paris, de S.E Michel Lu, Ambassadeur de la République de Chine à l'occasion de la Fête Nationale.
-
- **Novembre 2012.**
 - 29 novembre 2012.** Le Consul a fait une présentation de ses activités au Rotary de Cagnes-sur-Mer
 - 28 novembre 2012.** Le Consul a participé à la séance de l'Académie des Sciences d'Outremer consacrée à la présentation, lors de sa parution, de l'ouvrage collectif *Présences françaises outre-mer*, coédité par *l'Académie des Sciences d'Outre-mer et Karthala*, en 2 volumes (1 800 pages).
Tome 1 : **Histoire : périodes et continents** (1 200 pages)
Tome 2 : **Sciences, religion, culture** (600 pages)
 - 24 novembre 2012.** Le Consul a participé à la vente dédicace des Ecrivains Combattants à l'Hôtel des Invalides.
 - 23 novembre 2012.** Le Consul a participé à une séance de l'Académie des Sciences d'Outre-mer. Le Directeur Général de l'AFD, monsieur Dov Zerah a présenté une conférence.
 - 22 novembre 2012.** Le Consul a participé à la remise des prix de la Fondation Chirac au Musée du Quai Branly, en présence de madame Bernadette Chirac, de Madame Yamina Benguigui, Ministre déléguée à la Francophonie.
- **Décembre 2012 .**
 - 7/8/9/10 décembre 2012.** Le Consul a participé à la **World Policy Conference** organisé par l'Institut Français des Relations Internationales (l'IFRI).
 - 4 décembre 2012.** Le Consul a participé à la séance solennelle de rentrée de l'Institut du Droit de la Paix et du Développement de l'Université de Nice, au Palais de la Méditerranée à Nice, en présence du Doyen Alain Piquemal, de madame Frédérique Vidal, Présidente de l'Université

ADRESSE MAIL

Pour joindre le site internet ou la webmestre : veuillez désormais écrire sur le mail :

burkinafaso.cotedazur@gmail.com

La boîte free et la boîte aol sont désormais indisponibles. Merci de votre compréhension.

SA PAGE SUR LE SITE

Pour pouvoir bénéficier d'une page sur le site internet du Consulat du Burkina Faso de Nice , il faut :

- Avoir un projet sur le Burkina Faso
- Habiter sur la circonscription du Consulat
- Prendre contact :
burkinafaso.cotedazur@gmail.com

Pour présenter son association dans la *Lettre du Consulat*, il faut être membre des [Amis du Consulat](#).

3



LES AMIS DU CONSULAT

L'association des Amis du Consulat s'est réunie le 1^{er} décembre 2012 au Consulat pour sa troisième Assemblée Générale. Forte d'une trentaine d'associations et une quinzaine de particuliers, les Amis du Consulat tiennent leur pari de devenir une synergie efficace au service du Burkina Faso. Le projet de l'association a été lancé en octobre : Projet Karité pour Gaoua.

Plusieurs autres projets ont été évoqués pour l'année 2013 . Adhésion pour 2013 : 25 euros pour une association ou un particulier, 40 euros pour un couple. Voir ici



NOUVEAUX ARTICLES

- Le Don humanitaire : entre générosité et ambiguïté
- Le FESPACO
- Frère Sylvestre, saint et sorcier

NOUVELLES RUBRIQUES

- La Santé
- L'Histoire

NOUVELLES ASSOCIATIONS

- Solaire Solidaire
- La Mâtine Affect



Parole d'association

AMIASED

CONTACT :

<http://www.burkinafaso-cotedazur.org/amiased>

Siège social : 28 chemin des Caucours 06 800 Cagnes-sur-Mer

Tel : 06 09 21 53 63 (secrétaire) courriel : info@amiased.org

Tout est né d'une rencontre entre l'**Association des AMIS de l'ASED et du BURKINA FASO (Amiased)** et l'organisation burkinabé l'**ASED** (Association de Soutien aux Enfants Déshérités), présidée par Mr SAWADOGO Innocents, il y a plus de quinze ans à Ouahigouya.

L'idée de départ était ambitieuse : réussir à inverser les choses et permettre aux enfants qui ont le moins de chance dans la vie de se développer et devenir autonomes. Avec le Président Robert Pierron, nous nous sommes fixés différents objectifs comme la coopération, le développement à long terme et l'autonomisation.

Nos principales missions :

- **Le Parrainage d'Enfants Déshérités du Burkina Faso**

Le parrainage est un engagement qui permet d'œuvrer à l'éducation d'un groupe d'enfants déshérités au sein d'une Institution locale reconnue: assurer le suivi social des enfants, garantir une nourriture suffisante, aider à la scolarisation, entretenir leur santé, les rendre autonomes pour leur vie future. Ces parrainages sont individuels ou collectifs et coûtent 20 euros par mois

- **Le Soutien du Centre de Transfusion Sanguine**

AMIASED soutient le C.T.S. du Centre hospitalier de Ouahigouya afin de répondre à la demande de sang pour les enfants dénutris ou malades et les femmes enceintes. Amiased apporte aussi du matériel consommable ou électronique au C.T.S. du Centre hospitalier de Ouahigouya.

- **Soutien à l'association Beogo-Neere des donneurs de sang (ABN) :Président Younga Idrisso.**

Afin de disposer de suffisamment de sang, il est indispensable de soutenir l'Association des Donneurs de Sang. Cette association burkinabé réalise environ 15 à 16 collectes de sang à travers la population, organise des manifestations de sensibilisation sur le don du sang et assure également les dons d'urgence en contactant les donneurs. Lancement depuis deux ans d'une campagne de vaccination contre l'Hépatite B pour le personnel du C.T.S. du Centre hospitalier de Ouahigouya.

- **Apport en matériel médical au Centre Hospitalier de Ouahigouya**

Depuis plusieurs années, nous récupérons du matériel médical dans la Clinique de l'Espérance de Mougins et la Polyclinique Saint-Jean de Cagnes-sur-mer. Ce matériel est acheminé vers le Centre hospitalier de Ouahigouya par un container annuel ou bi-annuel.

- **Installation de moulins à grains**

Ce nouveau projet permettra d'alléger le travail quotidien des femmes, améliorera les conditions de vie des populations et permettra de lutter contre la pauvreté, en rendant les femmes autonomes.

Deux moulins ont été installés : au village de Bouna et au village de Yabonso, en partenariat avec l'Association JEREMI Rhône Alpes. Aide également à la réparation du moulin de la prison de Ouahigouya. Un autre projet de moulin est en cours.

Le financement se réalise de différentes manières. La totalité des dons de parrainages est reversée aux enfants. Les autres actions de l'association sont financées à travers l'organisation de vides greniers ou de manifestations festives et musicales.